



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Armée

Question écrite n° 60915

Texte de la question

M Henri Bayard demande à M le ministre de la défense de bien vouloir lui indiquer la liste des pays avec lesquels la France a conclu des accords de coopération militaire et la liste de ceux où stationnent en permanence des contingents de l'armée française.

Texte de la réponse

Reponse. - Les accords de coopération militaire conclus entre certains pays et la France recouvrent des domaines très différents et sont de portées très diverses. Les quarante-neuf États qui ont conclu depuis 1956 des accords de coopération militaire avec la France sont les suivants : Voir tableau dans le JO no 24 (année 1992). En application d'accords de défense, des contingents de l'armée française stationnent en permanence en Centrafrique, en Côte-d'Ivoire, à Djibouti, au Gabon et au Sénégal.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60915

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 1992, page 3775